



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Bovins

Question écrite n° 1188

#### Texte de la question

M Alain Carignon attire l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur la situation préoccupante de l'élevage bovin. Le marché communautaire est actuellement à une période charnière. Après la phase d'abattages massifs de vaches laitières due aux quotas, nous entrons dans une période de réduction de l'offre communautaire. Une relance immédiate de la production bovine spécialisée est indispensable si l'on veut éviter une évolution déficitaire du marché, laquelle serait irréversible. Disposant du potentiel de production le plus élevé et le plus diversifié d'Europe, la France possède les atouts nécessaires pour saisir cette opportunité. C'est pourquoi il lui demande s'il envisage une adaptation du système de financement afin de permettre l'acquisition du capital, tant en production allaitante qu'en engraissement (dans l'immédiat, il est indispensable de mettre en place un prêt de campagne à taux réduit pour relancer l'engraissement français dès l'automne prochain), le rétablissement de l'égalité de concurrence au sein de la CEE, la mise en œuvre d'une politique de réduction des charges à la surface, préalable à toute politique de restructuration du troupeau allaitant et à son maintien dans les zones herbagères inconvertibles.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Carignon Alain](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1188

**Rubrique :** Elevage

**Ministère interrogé :** agriculture et forêt

**Ministère attributaire :** agriculture et forêt

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er août 1988, page 2254